

Les Abeilles Le Havre maintient sa flotte et ses standards de qualité en développant une politique commerciale agressive

Au terme d'un accord signé le 18 octobre 2006, les pouvoirs publics ont autorisé la filiale française du groupe néerlandais Kotug à opérer dans le port du Havre. Les nouvelles conditions d'intervention, qui ont été définies de manière immédiate et brutale, s'avèrent hautement préjudiciables pour Les Abeilles qui a su jusqu'alors s'adapter pour accompagner sans cesse l'évolution du port.

Soucieuse d'assurer une qualité de service à la hauteur de ses clients les plus exigeants et de pouvoir intervenir à tout moment dans le respect des critères de sécurité qui ont fait sa réputation, Les Abeilles Le Havre a décidé de maintenir la totalité de sa flotte en service permanent, soit 9 remorqueurs, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. La société met également en place une nouvelle politique commerciale plus agressive afin de fidéliser ses clients et d'attirer de nouveaux contrats.

« Nous avons pleine confiance dans notre capacité de succès, car notre service est notre meilleur atout. Nos équipages sont fiers des standards de qualité établis et nous sommes prêts à réagir dans ce contexte concurrentiel qui nous rend plus déterminés et plus performants », a assuré Yves Rastoin, Directeur Général de la société Les Abeilles. « Alors que nous faisons face à une décision arbitraire menaçant notre activité, Les Abeilles affiche clairement sa stratégie d'offensive commerciale. Nous montrerons notre détermination à conserver le client au cœur de nos préoccupations et nous demeurerons fidèles à une démarche qui repose depuis toujours sur la fiabilité et la sécurité. Nous maintenons également nos engagements d'investissements pour garantir dans la durée un service client optimal. »

Partenaire historique des exploitants maritimes du Havre depuis 1864, Les Abeilles a en effet déjà su s'adapter aux évolutions en réalisant des investissements significatifs en matière de renouvellement de sa flotte et d'adaptation des outils aux besoins de ses clients (7 remorqueurs neufs livrés depuis 2000, pour un montant de 40 millions d'euros).

Ainsi, reconnue pour son niveau de sécurité et son efficacité, Les Abeilles entend demeurer la référence française incontestée dans les ports où elle opère.

Enfin, Les Abeilles appelle à la définition d'une réglementation officielle applicable dans tous les ports français. Persuadée que l'établissement d'un cahier des charges fixe et préalable permettra d'instaurer des conditions de concurrence équitables, la société Les Abeilles appelle officiellement les Autorités et les ports français à édicter des règles et obligations cohérentes et satisfaisantes pour l'ensemble des parties-prenantes.

A propos de la société Les Abeilles

Filiale de BOURBON, la société Les Abeilles est l'un des premiers opérateurs mondiaux de remorquage, d'assistance et de sauvetage qui opère dans les plus importants ports et terminaux de France, dans l'Océan indien et sur les côtes africaines. Sa mission est de garantir à ses clients les meilleures conditions de sécurité maritime, des les aider à lutter contre les risques liés à leur activité et d'assurer la protection de l'environnement. Avec une flotte régulièrement renouvelée de 67 remorqueurs dans le monde, la compagnie est reconnue internationalement pour sa compétence et emploie plus de 1 100 collaborateurs.

Contacts

Publicis Consultants / Relations Presse

Axel Bavière

01 44 43 73 11

axel.baviere@consultants.publicis.fr

Les Abeilles / Direction de la Communication

Christa Roqueblave

01 40 13 86 06

christa.roqueblave@bourbon-online.com